



FONCTION PUBLIQUE

ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE

Le mag N° 17 / octobre 2025

EDITO

Les news

Budget 2026 :

À ce jour, le budget 2026 de l'ASI est incertain. Après une réduction de plus de 30 millions par la DGAFP en 2025 et une nouvelle proposition de baisse de 29 millions sous le gouvernement Bayrou pour 2026, de nombreux agents pourraient perdre un soutien essentiel. En 2023, l'ASI a aidé plus de 500 000 agents ; nos projections indiquent que 200 000 bénéficiaires risqueraient donc d'être exclus. Et c'est sans compter, à l'aune de toutes ces nouvelles annonces de restriction, tous les agents qui vont basculer dès 2026 dans les difficultés financières venant accroître le nombre de sollicitations. Si cette baisse devait se confirmer, cette situation pourrait entraîner une précarisation accrue dans le secteur public.

La DGAFP a saisi le ministère pour demander un nouvel arbitrage.

La FGF-FO demande un budget qui réponde aux besoins, et soit, au moins égal à celui de 2024.

Pour voir si vous êtes éligibles à certaines prestations de l'ASI et aux actions SRIAS (cliquez sur les liens ci-dessous :

[SIMULATEUR ASI](#)

[Délégations FGF-FO en SRIAS](#)

Militer, c'est agir **sans violence** pour une cause, une cause en laquelle on croit parce qu'elle nous paraît juste et parce que nous avons mandat pour la porter. C'est trouver les arguments, les bonnes raisons pour la défendre. C'est se mobiliser et rendre compte. Mais la violence, on le sait, n'est pas que physique ; on peut la retrouver dans les paroles, dans l'irrespect, dans le mépris et même dans les intentions.

On ne peut pas toujours gagner lorsque l'on milite mais l'on espère toutefois que les arguments proposés feront leur chemin et conduiront, en toute conscience, à un changement notable, durable et favorable.

En tous cas, la finalité n'est pas de dénigrer ceux qui luttent mais bien de faire bouger les lignes vers l'amélioration.

L'adversaire ne sera jamais un autre militant ; l'adversaire est souvent l'employeur et, pour ce qui nous concerne, l'employeur est l'administration et ses représentants...ce qui complexifie le combat et déséquilibre les forces en présence. Car on va parfois se heurter à la violence de l'indifférence, du manque de l'empathie élémentaire que l'on devrait attendre de tout employeur et qui fait cruellement défaut à nos dirigeants actuels. Ou encore la violence d'un budget, déjà mis à mal en 2025, et dont le PLF 2026 prévoit une amputation supplémentaire de 15 %.

En faisant le choix de militer pour une action sociale interministérielle de qualité et au plus proche des agents, la FGF-FO a décidé de porter clairement les besoins et les souhaits des personnels dans un cadre approprié, sans lien avec les autres tenants du statut, qu'il s'agisse de rémunération, QVCT, égalité pro, santé ou prévoyance. Depuis toujours, la FGF-FO est opposée à un quelconque « paquet salarial » et fait le choix de refuser le mélange des genres.

L'action sociale interministérielle est le socle de l'action sociale pour l'ensemble des fonctionnaires et agents publics ; elle est « agréementée » par les actions sociales ministérielles qui viennent d'une part la soutenir en participant au financement de certaines PIM (Prestations Interministérielles) et d'autre part offrir d'autres actions propres à chacun.

L'action sociale, si elle peut cibler les plus précaires d'entre nous, doit cependant s'adresser à tous les agents et couvrir, de fait, toutes les prestations possibles dans différentes thématiques.

C'est aussi pour cette diversité et cette forme d'égalité que nous militons. Et c'est pour pouvoir les mettre en œuvre que nous revendiquons un budget conséquent et pérenne pour notre socle commun d'action sociale, garant de soutien mais aussi de justice sociale, ennemie de toute violence.

Nathalie DEMONT



Communiqué intersyndical du 15 juillet 2025

Le précédent CIAS avait été écourté par notre départ de l'instance, suivi par l'ensemble des organisations syndicales. Ce départ était lié à l'absence de transparence et de

volonté de discussion, notamment concernant une nouvelle circulaire excluant les retraités de la prestation « chèques vacances ». (voir communiqué ci-dessous).



Paris, le 15 juillet 2025

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

“Chèques-vacances des retraités de l'Etat : pas de passage en force !”

Vendredi 11 juillet matin se tenait la 2ème instance plénière, pour l'année 2025, du Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS) en présence de l'ensemble des organisations syndicales, de quelques représentants ministériels et de la DGAFP.

Lors de la présentation du point 3 de l'ordre du jour, les organisations syndicales ont demandé une suspension de séance car celui-ci n'était pas tout à fait conforme à l'indication originelle ; en effet, s'il était bien prévu une INFORMATION sur la circulaire « *retraités/chèques-vacances* », il n'était absolument pas prévu une CONSULTATION sur le sujet, cet élément n'étant apparu que dans le diaporama envoyé la veille aux représentants du personnel.

Cette nouvelle entorse au fonctionnement du CIAS exprime le caractère répété d'un dialogue social nettement dégradé.

A la suite de cette suspension, les Organisations Syndicales ont réitéré la demande, plusieurs fois posée préalablement par le président, de reporter ce point de l'ordre du jour à une prochaine réunion, d'abord de la Commission “*famille*” puis du CIAS, pour une véritable consultation comme demandé par le Conseil d'Etat, en cas de nouvelle circulaire. La DGAFP a refusé ce report.

Les organisations syndicales ont toutes quitté la séance.

Elles espèrent que leur détermination pour faire respecter les instances et les agents publics sera prise en compte, ouvrant à nouveau un dialogue social constructif et sincère nécessaire à une organisation profitable de l'action sociale interministérielle.

Elles rappellent leur opposition à la suppression des Chèques-Vacances pour les retraités de l'État, et appellent ceux-ci à déposer dès maintenant leurs dossiers, via le site internet ou par courrier postal.



Assemblée plénière du CIAS du 16 octobre 2025

La troisième séance plénière du CIAS s'est tenue normalement, même si elle n'a, une fois de plus, pas brillé par la détermination de l'administration à mettre en œuvre le dialogue social qu'elle semble maîtriser dans les mots mais absolument pas dans les actes.

Ce CIAS a été également l'occasion de nous présenter Vincent Mirou, récemment nommé chef de projet en charge de « l'innovation et de la prospective de la politique sociale » au sein de la DGAFP ; nous verrons ce que l'administration met derrière cette intention apparente d'évolution.

La délégation FO était composée de Nathalie Demont, Pascal West et Amélie Régnier en présentiel ainsi que Darwin Dambreville en distanciel depuis l'Ile de la Réunion.

Une déclaration liminaire regroupant 6 des 7 organisations représentatives a été lue, vous la trouverez en page 4.

Au-delà des propos liminaires, FO a tenu à rappeler que dans les 15% de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, il y a également des agents publics et que ne pas leur apporter le soutien d'une action sociale solide était indigne ; que dans ce contexte, il faut tout mettre en œuvre pour éviter d'une part la sous-consommation (Organisée ?) et d'autre part l'amputation (on évoque 15% de moins par rapport à 2025) du budget 2026 dédié à l'ASI. FO dénonce le **décalage abyssal entre les ambitions affichées par la DGAFP pour l'Action Sociale Interministérielle (ASI) et les moyens dérisoires qui y sont réellement consacrés**. Sous-consommation record, **éviction des pensionnés des commissions de validation, refus obstiné de revaloriser les prestations** : les faits parlent d'eux-mêmes.

Que nous réserve l'avenir ? Les **courbes de consommation** vont-elles continuer à plonger sans que personne ne s'en émeuve ?

FO le martèle : **l'action sociale ne peut pas être efficace avec une baisse annoncée de 19 % du budget et une projection de – 29 millions d'euros en 2026 pour l'ASI.**

Il ne peut y avoir d'objectifs sans moyens ! Aujourd'hui, si notre système d'action sociale interministérielle garde la tête hors de l'eau, c'est uniquement grâce au travail acharné de terrain des acteurs de proximité **CIAS, SRIAS, 5DAS, PFRH** qui compensent par leur engagement les carences du monde politique plus prompt à communiquer qu'à agir ...

Les coupes dans notre programme (148) ne doivent pas être, comme cela semble se dessiner, supportées à 80% par la ligne ASI alors que 2 autres lignes peuvent être également ponctionnées ; que l'ensemble des territoires, y compris les régions ultramarines, devaient être servis et que chaque spécificité devait être réfléchie et adaptée. De mauvaises conditions audio n'ont pas permis à notre camarade Darwin d'intervenir, une contribution écrite sera adressée à l'administration pour l'insérer dans le compte-

rendu.

Un focus a été mis sur la situation des restaurants inter-administratifs (RIA) et de l'intérêt à suivre leurs demandes afin qu'ils puissent continuer à servir les personnels dans les meilleures conditions.

A l'ordre du jour de ce CIAS, 2 présentations d'expérimentations dans la garde d'enfants, l'une, présentée par la SRIAS Ile-de-France concernant les solutions d'urgence et l'autre, pour la SRIAS Centre-Val-de-Loire, les horaires atypiques. Ces 2 projets ont été validés et feront l'objet d'un retour d'expérience lors d'une prochaine instance. Ils démontrent, une fois de plus, l'utilité du travail de terrain et l'importance des Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale.

Ensuite, un point a été également fait sur l'accès à la connaissance des prestations par le biais du portail « fonction publique ». FO, qui a porté et soutenu le projet d'un simulateur le plus performant possible pour guider les agents dans leur recherche, continue de suivre de près la mise en place et l'évolution de cet outil qui reste encore à améliorer mais mérite d'être utilisé. Plus les agents connaîtront l'action sociale et plus ils verront l'intérêt pour leur quotidien.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-prestations-daction-sociale/laction-sociale-interministerielle>

Enfin, dans le souci du dialogue social tel que nous l'imaginons, et puisque malgré l'absence de réponse faite à la liminaire sur ce sujet, sommes également revenus sur la réduction des journées « présidents ». En effet, la DGAFP a décidé, sans concertation évidemment, de passer de 2 journées et demie à 1 seule journée, passant ainsi « à la trappe » l'après-midi dédiée aux DROM et la journée complète d'échanges entre l'ensemble des présidents sans présence de l'administration. La raison avancée de cette réduction étant, bien entendu, la contrainte budgétaire. La journée restante étant totalement dédiée à de l'information descendante, nous avons proposé, en attendant de pouvoir discuter sur le format à venir pour 2026, de conserver une après-midi d'échanges entre présidents, ce qui n'aurait pas entraîné trop de frais supplémentaires. Au-delà d'une réponse négative, sèche et non argumentée, il a même été dit par un membre de l'équipe de 5DAS que nous devrions nous réjouir d'avoir enfin « les formations que nous réclamions depuis longtemps ».

Indignés par cette intervention et peu désireux d'être pris pour des imbéciles, la délégation FO a réagi immédiatement alors même que la réunion était sur la fin, en dénonçant ces propos, révélant, s'il en fallait, de la sournoiserie de certains de nos interlocuteurs.





Assemblée plénière du 16 octobre 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE DE SIX ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

M. le Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,
Mesdames et messieurs les membres du CIAS,
Mesdames et messieurs du département de l'action sociale interministérielle,

L'instabilité politique actuelle, combinée à l'absence de projet de loi de finances, a compliqué considérablement les échanges et les arbitrages budgétaires.

Les organisations syndicales représentatives au CIAS vous alertent, une fois de plus, sur les risques liés à une baisse en 2026 des crédits de l'action sociale interministérielle qui ferait suite à celle de plus de 30 millions déjà subie en 2025.

Réduire le budget de l'ASI de 29 millions, comme envisagée avant les chutes successives de deux gouvernements, conduirait à détruire tout le travail et les investissements effectués durant les 10 dernières années.

La vie de dizaines de milliers d'agents actifs ou pensionnés serait touchée très fortement. Quels effets désastreux sur toutes les familles, notamment sur les foyers les plus modestes, en particulier ceux monoparentaux... et quel effet négatif sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Cela entraînera des conséquences importantes et néfastes sur toute l'économie locale, touristique et associative et tout particulièrement l'économie sociale et solidaire, risquant à terme d'entraîner des difficultés de gestion et des pertes d'emploi.

Vous avez effectué, cet été, une demande d'arbitrage pour réduire ce montant, ce qui nous porte à penser que vous partagez notre analyse et nos inquiétudes. Vous n'avez pas, malheureusement, obtenu satisfaction mais le contexte ayant changé, elle pourrait être réitérée.

L'action sociale interministérielle, au-delà d'être un possible vecteur d'attractivité, est avant tout le socle de l'action sociale garantissant à tous les agents de l'État un minimum commun, notamment pour ceux qui ont une action sociale ministérielle quasi inexistante (exemple : l'Éducation nationale).

Plus de 59 millions de baisses budgétaires en deux ans, ce n'est pas admissible. Aucune lettre plafond ne vous impose ce montant. C'est pourquoi nous attendons un retour favorable à notre demande. L'ASI ne doit pas être une simple variable d'ajustement budgétaire. Elle est aujourd'hui essentielle pour nombre d'agents qui ont vu leur situation se dégrader par des salaires bloqués, une inflation galopante et des pénalisations de plus en plus importantes sur les périodes de maladie. Elle doit pleinement jouer son rôle d'amortisseur social.

Cette instance ne comprend plus votre définition du dialogue social, s'il est encore possible d'utiliser ce terme :

À la suite de la décision du conseil d'Etat d'annuler pour vice de forme (non-consultation du CIAS) la circulaire du 02 août 2023 excluant du bénéfice du chèque-vacances les pensionnés, vous avez décidé unilatéralement de priver cette instance, pour la seconde fois, d'une concertation éclairée, en prenant une nouvelle circulaire le 22 juillet dernier. Cette mesure prive de nombreux pensionnés d'un accès facilité aux vacances et aux loisirs, contribuant ainsi à leur isolement social et à une baisse de leur qualité de vie. Cette décision suscite un sentiment d'injustice.

La réduction drastique du nombre de journées consacrées aux président-es de SRIAS, passant de deux à une, nuit également à la qualité des échanges entre les différents acteurs. Cette décision impacte particulièrement les collègues des Outre-Mers, pour qui la durée réduite complique leur participation et limite les opportunités de dialogue et d'expression. Surtout lorsque doit être présentée, aux SRIAS, une évolution des attentes sur leurs rôles.

Nous regrettons également la tenue imposée d'une commission permanente exclusivement en visioconférence, qui compromet la qualité du dialogue social. Toutes les organisations syndicales alertent régulièrement sur la mauvaise qualité des visioconférences (son et vidéo), sans qu'aucune solution n'ait pu être proposée.

Il en est de même pour la suppression des tomes des commissions permanentes, dont l'architecture permettait aux mandatés de préparer au mieux ces instances du CIAS.

Nos organisations syndicales réaffirment qu'elles souhaitent retrouver un dialogue social constructif et sincère dans l'intérêt des agents.